

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 3 JUILLET 2020

PROCÈS-VERBAL

Ordre du jour

Installation du Conseil municipal du 3 juillet 2020

Cité des Congrès - 9h00

- | | | | |
|---|---|-----------------------|----------|
| 1 | - Installation du Conseil municipal | <i>Page 4</i> | Doyen |
| 2 | - Désignation d'un secrétaire de séance | <i>Page 4</i> | Doyen |
| 3 | - Élection du Maire | <i>Pages 4 à 18</i> | Doyen |
| 4 | - Création de 26 postes d'adjoints au Maire | <i>Pages 18 et 19</i> | LE MAIRE |
| 5 | - Élection des Adjoints | <i>Page 19</i> | LE MAIRE |
| 6 | - Proclamation du tableau officiel | <i>Pages 19 et 20</i> | LE MAIRE |
| 7 | - Charte de l'élu local | <i>Page 21</i> | LE MAIRE |
| 8 | - Groupe de travail chargé de l'élaboration de la charte locale de déontologie et du règlement intérieur du Conseil municipal - Composition | <i>Pages 22 et 23</i> | LE MAIRE |
| 9 | - Indemnités de fonctions des élus municipaux | <i>Page 23</i> | LE MAIRE |

SÉANCE DU 3 JUILLET 2020

Convoquée le lundi 29 juin

La séance débute à 10 heures.

Elle est présidée par Mme Johanna ROLLAND.

Assistée de : M. ASSEH, Mme LAERNOES, M. REBOUH, Mme BASSAL, M. RIOM, Mme BERTU, M. BOLO, Mme RODRIGUEZ, M. SEASSAU, Mme NAULIN, M. QUÉRO, Mme HAKEM, M. LE TEUFF, Mme COLLINEAU, M. SALAÛN, Mme BASSANI, M. CHATEAU, Mme BONAMY, M. MARAIS, Mme BIR, M. BOUTIN, Mme PIAU, M. CITEAU, Mme BENÂTRE, M. GUISSÉ, Mme LANGLOIS,

Sont également présents : M. PROCHASSON, M. COCOTIER, Mme ROBERT, Mme SOTTER, M. AZZI, Mme LEFRANC, Mme BLIN, M. DANTEC, M. OUGGOURNI, Mme COUSSINET, M. MARTIN, M. TALLEDEC, M. FOURNIER, M. TRICHET, Mme JEN, M. SOBCZAK, Mme BOISRAMÉ, M. PASCOUAU, Mme GOUEZ, Mme FIGULS, Mme COPPEY, M. BOULÉ, Mme VITOUX, Mme VIALARD, Mme VINCENT, M. SALECROIX, M. GUINÉ, M. JOUIN, M. BOURDON, Mme VAN GOETHEM, Mme AMROUCHE, Mme GUERRA, M. THIRIET, Mme GARNIER, M. BAINVEL, M. RICHARD, Mme WEISS, M. HUCHET, Mme OPPELT, M. BELHAMITI, EL HAÏRY, CHOMBART DE LAUWE.

Secrétaire

Marie VITOUX est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

III – 4

La séance est ouverte à 10 heures.

M. PROCHASSON, doyen de l'assemblée, donne lecture du dossier n° 1, intitulé :

Installation du Conseil municipal

M. PROCHASSON, doyen de l'assemblée – Bonjour à toutes et à tous. Pouvez-vous vous installer pour que nous puissions commencer la séance ? Merci.

C'est à moi d'introduire ce premier conseil municipal.

Je suis vraiment impressionné. C'est la première fois que je préside une telle séance, évidemment, et surtout, dans une salle aussi gigantesque. Nous allons commencer par faire l'appel des conseillers municipaux élus. Je vous demanderai donc de vous signaler lorsque je prononcerai votre nom, et ce sera pour nous l'occasion de faire un peu plus connaissance et pour moi, visuellement.

Le doyen procède à l'appel.

Le Conseil municipal de la Ville de Nantes, composé comme il vient d'être dit, est déclaré installé dans ses fonctions.

M. PROCHASSON, doyen de l'assemblée, donne lecture du dossier n° 2, intitulé :

Désignation d'un secrétaire de séance

M. PROCHASSON, doyen de l'assemblée – Nous allons commencer par la désignation d'un ou une secrétaire de séance. C'est Madame Marie Vitoux qui va assurer cette fonction de secrétaire de séance d'installation du Conseil municipal.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

M. PROCHASSON, doyen de l'assemblée, donne lecture du dossier n° 3, intitulé :

Élection du Maire

M. PROCHASSON, doyen de l'assemblée – Nous allons maintenant passer aux choses sérieuses... Nous allons procéder à l'élection du maire. C'est une élection qui se fait à bulletin secret et à la majorité absolue. Je vais donc demander aux personnes candidates de se manifester.

Mme Johanna ROLLAND, maire sortante – Je pose ma candidature.

M. PROCHASSON, doyen de l'assemblée – Bien. Y a-t-il d'autres personnes ?

Richard THIRIET, conseiller municipal – Oui. Les élus de la liste « Mieux vivre à Nantes » souhaitent proposer la candidature de Laurence Garnier, simplement par respect pour nos électeurs qui ont soutenu notre projet, mais sans grandes illusions.

M. PROCHASSON, doyen de l'assemblée – Très bien. Y a-t-il d'autres candidatures ? Nous aurons donc à nous prononcer sur deux candidatures, celles de Madame Johanna Rolland et de Madame Garnier. Je suppose que les huissiers vont passer parmi vous. Vous allez devoir écrire sur une feuille la candidate que vous choisissez et les huissiers prendront vos bulletins. Vous avez en principe une enveloppe bleue pour y mettre votre bulletin.

Les membres du Conseil municipal procèdent au vote.

III – 5

Est-ce que tout le monde a voté ? Oui. Je vais demander aux deux assesseurs de venir dépouiller les votes. La coutume veut que ce soient les deux plus jeunes conseillers municipaux, conseillères municipales, dans le cas présent. Il s'agit de Mahaut Bertu et d'Émilie Bourdon. Je vous demande de venir dépouiller les urnes, en vous en remerciant à l'avance.

M. PROCHASSON, doyen de l'assemblée – Je vais proclamer les résultats de ce vote.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 69

Bulletins blancs : 4

Voix en faveur de Madame Rolland : 56

Voix en faveur de Madame Garnier : 9

(Applaudissements).

Merci ! Je prononce tout de même la phrase consacrée : Madame Johanna Rolland ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est déclarée maire de la Ville de Nantes.

Le Conseil municipal élit au scrutin secret Johanna Rolland maire de la Ville de Nantes, conformément au résultat du dépouillement du vote.

(Applaudissements)

Mme le MAIRE – Merci. Je ne peux pas vous faire la bise, mais le cœur y est.

Merci à tous. Monsieur le Premier ministre, mon cher Jean-Marc, Mesdames et Messieurs les Députés, Monsieur le Président du Conseil départemental, cher Philippe, Monsieur le Maire de La Chapelle, cher Fabrice, Monsieur le Président du Conseil de développement, Monsieur le Maire, cher Patrick Rimbert, Mesdames et Messieurs les Anciens élus, Mesdames et Messieurs les Élus, chers collègues, Mesdames et Messieurs, cher François Prochasson, qui avez présidé cette séance en tant que doyen d'âge, et je vous en remercie bien sincèrement, merci à vous, membres du Conseil municipal, qui venez de m'accorder votre confiance. Je la reçois avec beaucoup d'émotion, bien sûr, dans un moment très singulier, dans ce moment particulier que nous vivons après une crise sanitaire sans précédent que nous avons traversée, et qui n'est pas encore terminée, d'ailleurs, ce qui nous a amenés à tenir cette séance de Conseil municipal ici, à la Cité des congrès, et non dans l'enceinte habituelle, à l'Hôtel de Ville, tout simplement pour pouvoir respecter les règles de distanciation physique.

Ces élections municipales se sont tenues dans un contexte historique, historique autant que le sont et le seront les conséquences de cette crise économique, sociale, psychologique. Une crise sans précédent. Pour toutes ces raisons, je voudrais démarrer ce propos en remerciant très sincèrement les élus de l'ensemble du Conseil municipal, qui, dans cette crise sans précédent, ont fait le choix, dans cette période particulière, de travailler ensemble, au-delà de la diversité de nos sensibilités politiques, dans le respect et mus d'abord, je crois, pour les uns et pour les autres, par le service de l'intérêt général. Merci donc de cet esprit collectif de travail qui nous a animés pendant cette période particulière.

La campagne des élections municipales elle-même a été tout à fait inédite. D'abord, parce qu'il y a eu trois mois entre le premier et le deuxième tour. Ensuite, parce qu'il nous a fallu inventer d'autres manières de faire campagne pour aller chercher le lien, le contact autrement avec nos concitoyens.

Les Nantaises et les Nantais ont fait, dimanche soir, un choix clair en mettant très largement en tête du scrutin la liste de rassemblement de gauche, des écologistes et de la société civile. Je veux à nouveau les remercier ce matin. Ils nous ont accordé leur confiance en choisissant le chemin que nous leur avons proposé. Merci à elles, merci à eux, merci à vous de nous avoir fait confiance, de m'avoir fait confiance pour être leur maire, votre maire pour les six prochaines années, la 136^e maire de Nantes. C'est un moment particulier, bien sûr, un moment fort et un moment plein d'espoir. Jean-Marc, tu as dit un jour qu'un maire regardait toujours les choses

III – 6

avec un regard un peu particulier. Et puis, tu as ajouté : « on n'est pas simplement élu maire, on le devient, petit à petit ». Je crois que c'est très juste.

Être maire, cela vous transforme, peut-être encore plus lorsque vous êtes la première femme à l'être dans votre ville, peut-être encore plus quand cette ville, c'est Nantes. Être maire, c'est une fonction qui rythme totalement votre vie, qui traverse votre corps, qui mobilise votre esprit.

Être maire, je peux le dire maintenant, ce n'est pas tous les jours un long fleuve tranquille et de ce point de vue, les six années qui viennent de s'écouler n'ont pas vraiment été les plus calmes.

Mais être maire, c'est tellement passionnant... C'est d'abord être au service de l'autre, toujours, et c'est ma conviction profonde, d'abord au service des plus modestes.

Alors oui, c'est un honneur de vivre aujourd'hui cette confiance renouvelée, un moment solennel, et je mesure pleinement l'exigence de la tâche qui a nourri depuis six ans déjà mon quotidien. Je mesure la responsabilité qui est la mienne, qui sera la nôtre, mes chers collègues, face aux urgences et face aux défis du XXI^e siècle. À ces Nantaises et à ces Nantais qui nous ont choisis, mais aussi à celles et ceux qui ont fait d'autres choix, et encore à celles et ceux qui n'ont pas voulu s'exprimer dans les urnes, et nous savons qu'ils sont nombreux, trop nombreux, je veux dire que je serai leur maire. Oui, je serais la maire de toutes les Nantaises et de tous les Nantais, dans chacun des onze quartiers, la maire de Nantes dans ce qui fait la plus grande richesse de notre ville, sa diversité.

Je veux témoigner aussi de ma reconnaissance profonde à l'ensemble des agents du service public, ces hommes et ces femmes qui mettent leur professionnalisme, leurs valeurs, leur engagement à nos côtés, et dont nous avons vu encore ces derniers mois, avec sans doute une force particulière, l'importance. Je crois qu'au nom de l'ensemble du Conseil municipal désormais réuni, nous pouvons leur adresser nos remerciements les plus sincères et je crois vraiment que nous pouvons les applaudir.

(Applaudissements)

Le 4 avril 2014, lors de mon premier discours prononcé en tant que maire, j'avais dit qu'écrire l'avenir de notre ville était une tâche exaltante. Je peux dire que les six années qui viennent de s'écouler ne m'ont pas démentie. Oui, c'est une tâche exaltante, dans cette ville si vivante, qui respire, qui bouge, qui imagine, qui ne s'interdit jamais de rêver. Exaltante, car Nantes possède ses rythmes, ses mystères, ses envies, ses joies et puis ses peines, bien sûr. Exaltante enfin parce qu'en six ans, notre ville a changé. La nature a commencé à y reprendre ses droits, l'art et la culture, à garder les leurs. L'art a pris d'assaut en quelque sorte l'espace public. De grands et beaux projets ont débuté dans nos quartiers populaires. D'autres projets majeurs ont vu le jour. Je pense à Citad'elles, par exemple. La transition énergétique a été plus qu'amorcée, avec un changement profond dans notre ville, là aussi. Pour ne prendre qu'un exemple, à la rentrée, ce sont 50 % des logements sociaux, à Nantes, qui seront chauffés aux énergies renouvelables.

Il s'en est passé bien des choses... Mais Nantes est aussi confrontée à des fragilités, parfois même à de nouvelles formes de précarité. Ces questions sont au cœur de mon engagement depuis toujours et elles prennent, dans ce moment de crise sociale sans précédent, une acuité particulière. Il nous faudra collectivement être à la hauteur sur ce sujet difficile.

Nous avons aussi, je le mesure pleinement, des enjeux majeurs en termes de sécurité. Les attentes restent fortes et légitimes. Les derniers jours l'ont à nouveau démontré. C'est pourquoi nous avons proposé à l'État un nouveau contrat en matière de sécurité, dans lequel nous apporterons notre part : la police métropolitaine des transports, 70 policiers municipaux supplémentaires et de nouveaux médiateurs dans les quartiers.

Oui, notre ville a changé, et elle va changer encore ces six prochaines années. Mais ce mandat qui s'ouvre s'inscrit dans une perspective plus large, une histoire plus longue que ces six

III – 7

années. Le premier maire à Nantes, Geoffroy Drouet, c'était en 1564. La grande histoire de Nantes, ce sont évidemment tous ces maires qui m'ont précédée. Alain Chénard, qui s'excuse et qui nous transmet ses amitiés, Patrick Rimbert, que je salue avec grande amitié, Jean-Marc, toi qui as tant compté pour les Nantaises et les Nantais...

Mais la grande histoire de Nantes, ce sont aussi toutes ces femmes et ces hommes, célèbres ou anonymes, illustres ou discrets, ces citoyennes, inventeurs, militantes, écrivains, jardiniers, sportifs, acteurs économiques, artistes, toutes ces forces qui ont construit l'histoire de Nantes et donc, la nôtre. Une histoire faite de grandes évolutions, de grandes crises et de grandes mutations. Je crois que cette histoire collective doit nous donner confiance, confiance pour l'avenir, face à ce moment historique et complexe que nous traversons.

Nantes a toujours tenu debout, parce que les Nantaises et les Nantais ont toujours tenu ensemble. Je crois que c'est aussi le sens de cette aspiration nouvelle qui s'est exprimée dimanche dans notre pays, cette aspiration à une société plus respectueuse de la planète, une société qui protège les hommes et les femmes, une société qui fait sa place aux plus fragiles. Cette aspiration, nous l'accompagnerons de manière collective, avec toute mon équipe, avec toute notre équipe, car c'est ensemble que nous ferons avancer notre projet au service de Nantes, au service des Nantais. Notre projet veut lutter contre tout ce qui ronge la société. Ce qui ronge notre société s'appelle « injustice ». Ce qui ronge notre société s'appelle « insécurité ». Ce qui ronge notre société s'appelle bien souvent « invisibilité ». Qui peut se sentir citoyen d'une nation qui ne le voit pas, qui ne le reconnaît pas, qui ne le considère pas tout à fait comme égal ? Personne, je crois. Alors, égalité réelle, solidarité, emploi, santé, justice écologique, droit à la sécurité, ce sont les termes du nouveau contrat social et écologique que nous proposons aux Nantais. Ce nouveau contrat social et écologique, mes chers collègues, nous le réaliserons ensemble, chers collègues, vous qui représentez cette nouvelle équipe, ma chère Julie, cette belle équipe.

Cette équipe qui conçoit aussi son rôle avec un autre regard. Et c'est pour ce regard neuf que les Nantaises et les Nantais vous ont aussi choisis. Le monde bouge et se transforme et je crois profondément que les citoyens attendent de leurs élus qu'il bouge et se transforme. L'enjeu est important pour notre démocratie car renouveler les pratiques politiques, c'est lutter contre toutes les formes d'extrémisme et le populisme. L'enjeu est important pour notre société car changer le regard sur notre rôle d'élus, c'est contribuer à lutter contre la défiance pour restaurer la confiance.

Nous avons commencé à en échanger, ces élections municipales ont été marquées par une abstention massive, inédite. Bien sûr, on peut penser que l'inquiétude liée aux questions sanitaires a joué. Bien sûr, on peut penser que les trois mois entre les deux tours ont joué. Mais je fais partie de ceux qui considèrent que les racines sont plus profondes et que finalement, c'est le pacte démocratique qui est abîmé, dans notre pays. Bien sûr, il devra y avoir des réponses nationales, mais je crois qu'une part des solutions sur ce sujet comme sur bien d'autres seront aussi locales. À Nantes, clairement, nous y prendrons notre part.

Si nous sommes déterminés à renouveler notre manière de faire de la politique, c'est parce que nous sommes convaincus, je suis convaincu intimement que les citoyens attendent de nous ce renouvellement. Ce renouvellement des pratiques passe par des élus conscients que l'intérêt général est un bien commun, un bien commun à partager et sans doute, à partager davantage. La mobilisation de Nantes, l'ambition pour Nantes ne sont pas le seul fait de nos institutions locales. Elles dépendent des acteurs, des citoyens, des habitants qui s'investissent dans notre ville, et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'à Nantes, ils sont nombreux. Notre rôle est donc et sera donc de faciliter ces initiatives portées en dehors de nos institutions, de refuser la simple représentation des lobbies ou des groupes d'intérêts et d'aller toujours chercher, au-delà des intérêts particuliers, l'intérêt général. Sur ce sujet, nous avons beaucoup avancé, en six

III – 8

ans, grâce aux démarches de dialogue citoyen et aux grands débats. Ce n'était qu'un début, et ce mandat sera celui de l'épanouissement de ces démarches.

Dès l'automne, nous organiserons un temps citoyen pour donner la parole aux habitants après la crise sanitaire, tirer des leçons collectivement, sentir et cerner les attentes. Nous poursuivrons au cours de ce mandat avec les assises des nouvelles solidarités et celles de la mobilité durable, parce que sur tous ces sujets du quotidien, les citoyens doivent être au cœur des réflexions, à l'instar de la création du conseil des générations futures, composé de citoyens tirés au sort et d'un droit d'interpellation citoyenne afin d'ouvrir un espace démocratique direct au sein du Conseil municipal.

Ce renouvellement des pratiques, c'est aussi encore davantage d'exemplarité de transparence. Beaucoup de chemin a été parcouru. Nous irons plus loin. Nous allons d'ailleurs créer, dès ce premier conseil municipal, un groupe de travail sur la future charte déontologique à partir des engagements que nous avons pris collectivement. Je pense par exemple à la création d'une fonction de déontologue.

Davantage de transparence, c'est aussi évidemment respecter la diversité des points de vue et donner plus de droits à l'opposition municipale, aux oppositions, aux minorités municipales. J'ai fait le choix, dès le premier conseil, en 2014, que l'opposition puisse présider la commission des finances et être représentée dans plusieurs autres commissions importantes. Évidemment, cette représentation pour l'attribution des places en crèche, l'attribution des logements sociaux ou encore, les dérogations en ce qui concerne les cartes scolaires, est évidemment maintenue. Mais je souhaite aller plus loin en intégrant à la commission « éthique et transparence » les différentes oppositions ou minorités municipales ainsi que des citoyennes et citoyens tirés au sort. Toutes ces mesures en faveur du renouvellement des pratiques font partie de notre projet.

Alors, je veux dire ma nouvelle équipe, à notre nouvelle équipe, que la tâche sera immense et que la tâche sera exaltante. Car évidemment, c'est d'abord un projet social et écologique que les Nantaises et les Nantais ont choisi le 28 juin dernier. Ce projet engage Nantes pour les six prochaines années, mais en réalité, il engage Nantes bien au-delà : climat, situations de pauvreté et d'exclusion... Ces questions sont autant de défis que nous avons à relever. L'urgence économique et sociale, l'impératif écologique, l'exigence démocratique, comment répondre à la fragmentation de la société, aux exacerbations des inégalités de genre, par exemple, aux inégalités sociales qui se renforcent à l'école, au travail, sur les mobilités, pour se loger... Une part des réponses, bien sûr, relève de décisions qui sont prises et devront être prises au niveau national et européen. Mais une part importante, nous les trouverons dans nos villes, à Paris, avec Anne Hidalgo, à Rennes, avec Nathalie Appéré, à Grenoble, avec Éric Piolle, à Strasbourg, avec Jeanne Barseghian, à Montpellier, avec Michaël Delafosse, à Laval, avec Florian Bercault, à Nancy, avec Mathieu Klein, à Bordeaux, avec Pierre Hurmic. Nos villes sont des laboratoires d'avenir. Nos villes sont vraiment des laboratoires d'avenir et c'est à partir de ces laboratoires divers, mais reliés, capables, demain, de travailler en coopération, que la France pourra prendre le chemin de la transformation de son modèle vers la sociale écologie.

Nous le ferons ici à Nantes, totalement, pleinement, passionnément, à Nantes et dans la métropole, grâce au travail de nos 24 communes. N'oublions jamais que la métropole, ce sont d'abord 24 communes qui se sont mises ensemble pour transformer, agir, faire des choses qu'aucune d'entre elles n'aurait pu faire séparément. Bien sûr, les enjeux de mobilité, d'alimentation, de protection des espaces ne peuvent se réduire à l'échelle métropolitaine, car ils dépassent largement nos frontières administratives. L'action engagée au sein du Pôle Nantes Saint-Nazaire, notamment, sera déterminante, en particulier quand on voit l'acuité des questions d'emploi qui se posent aujourd'hui sur notre territoire. Et puis, nous devons renforcer nos coopérations avec la Bretagne, avec les grandes villes de l'Ouest, avec les autres collectivités, la Région, le Département, mon cher Philippe. C'est dans cet état d'esprit que nous sommes convenus avec Philippe Grosvalet de proposer ensemble, dès la rentrée, la création

III – 9

d'une « conférence des intercommunalités de Loire-Atlantique », parce que nous sommes convaincus que nos coopérations, notre alliance des territoires, la réciprocité entre les territoires urbains et ruraux sont une des conditions d'émergence du nouveau modèle que nous voulons inventer.

La crise que nous vivons n'a fait que révéler les profonds paradoxes de notre modèle de santé, de production, de consommation, de déplacements, d'éducation. Ces paradoxes, ces contradictions nécessitent de transformer assez radicalement nos modèles et nos schémas de pensée et pour cela, il nous faut agir. C'est la force de l'échelon local : parler, bien sûr, mais agir, d'abord, agir surtout, agir avec et pour les citoyens.

Agir, cela veut dire inventer un nouveau modèle, plus cohérent, plus soutenable, plus vivable, plus respirable. Agir, cela veut dire inventer de nouvelles solidarités face aux nouvelles précarités. Agir, cela veut dire se mobiliser collectivement, habitants, services publics, acteurs économiques, sociaux, culturels et habitants.

Je crois au fond que les Nantaises et les Nantais ont d'abord choisi un projet social et écologique qui leur ressemble et qui ressemble à Nantes. Vous le savez peut-être, je suis très attachée à ce que l'on appelle l'imaginaire nantais. Alors, pour finir, permettez-moi de partager avec vous quelques images de notre imaginaire commun pour illustrer ce lien qui unit, je crois, Nantes et notre projet politique.

Observons peut-être pour commencer ces immeubles penchés. Vous le savez, nous en avons plusieurs, dans notre ville. Ils s'appuient les uns sur les autres comme pour pallier l'instabilité du sol un peu sablonneux. Je crois qu'ils peuvent témoigner de l'importance de nos solidarités solides pour pallier les déséquilibres de notre société, parce que la stabilité de notre ville dépend de la puissance de nos liens. Je pense en particulier au pacte intergénérationnel entre nos aînés et nos jeunes, à l'éducation, pour favoriser l'émancipation, à la lutte contre toutes les formes de discrimination, de violence, de racisme et d'homophobie. Nous avons pris des engagements forts en matière d'égalité : par exemple, faire de Nantes la première ville non sexiste de France à dix ans. Cela a même fait sourire un peu pendant la campagne, rappelez-vous. Quand on veut bousculer les conservatismes, cela fait toujours réagir et je crois que c'est toujours bon signe. Ces engagements, nous devons les tenir. Nous y veillerons collectivement avec une attention particulière pour nos quartiers populaires, nos beaux quartiers. Ils ont des difficultés, il faut les regarder avec lucidité, mais ils ont aussi des talents. Il faut les mettre en avant.

Au cœur de notre projet, il y a la santé, la santé prise au sens large, avec l'objectif de lutter contre toutes les formes de pollution, de débitumer la ville, d'offrir plus de nature en ville, plus de « mieux manger », plus de bio, mais pour tout le monde, y compris les plus modestes, plus de mobilité active, pensée en lien avec nos pratiques sportives, le futur « vélopolitain », notre ville apaisée, qui passera à 30 km/h... Pour illustrer cette ville qui valorise la santé environnementale, j'ai en tête les arbres remarquables de notre ville : des pins parasols du parc de la Chantrerie, des platanes de la Persagotière aux tulipiers du parc de Procé de 1789... Parce que la santé est aussi au service de la longévité, la santé à chaque âge de la vie. C'est donc bien sur une offre de soins renforcée, avec le futur CHU, le nouveau CHU, mais aussi des maisons de santé, mais aussi des médiateurs de santé, mais aussi des centres de santé pluridisciplinaires dans nos quartiers, avec la possibilité d'avoir recours au tiers payant pour les plus fragiles et les plus modestes.

Troisième image, troisième engagement : je pense à nos deux grues qui veillent sur l'Île de Nantes, la jaune et la grise, ces grues Titan, qui exprime autant la puissance des engins de levage que les mutations industrielles de notre ville, l'innovation au service de l'emploi, la réussite des transitions, les combats locaux pour l'emploi, la transformation urbaine de notre ville. Oui, à Nantes comme partout en France, dans les prochains mois, la question de l'emploi

III – 10

sera déterminante. J'ai écrit, dès le 23 juin dernier, avec Philippe Grosvalet, avec Christelle Morançais, avec David Samzun, à Bruno Lemaire, pour l'alerter sur les risques de pertes sèches en termes d'emploi dans toute la filière aéronautique à l'échelle du Pôle Nantes Saint-Nazaire. Avec des parlementaires, nous allons solliciter un rendez-vous avec le Premier ministre pour aborder avec lui les impacts locaux de ces annonces de suppressions d'emplois. Clairement, pour la défense de l'emploi et des salariés, notre mobilisation sera totale.

Mais notre socle, ces atouts et ces forces qui sont les nôtres, vont nous donner des moyens de mener cette bataille pour l'emploi grâce à la culture, grâce à l'innovation, grâce à nos acteurs économiques, grâce à la mutation des métiers, aussi, j'y crois beaucoup, grâce au développement de l'économie sociale et solidaire, qui est forte sur le territoire, grâce à tous ces métiers liés à la transition énergétique. À l'échelle nationale, à dix ans, ils sont évalués à 400 000, du CAP jusqu'au bac + 5. L'enjeu de la diversité des formations pour la diversité des métiers de demain est un levier. Nantes aura à l'évidence une carte à jouer sur ce sujet.

À l'heure où les jeunes sont les plus impactés par le chômage : 30 % d'augmentation du chômage des jeunes en France ces trois derniers mois..., la bataille pour l'emploi sera aussi une bataille pour la jeunesse, une bataille pour les jeunes.

C'est tout cela, changer le modèle, et au cœur de cette métamorphose, il y a évidemment l'écologie, l'écologie pour tous, l'écologie aussi pour les plus fragiles, l'écologie conciliée avec l'économie, l'écologie et l'agriculture, l'écologie réconciliée avec l'urbanisme.

Pour illustrer ce changement de modèle et terminer sur ce point, c'est le quartier du Vieux Doulon, le quartier de mon grand-père, que je prendrai comme référence à notre imaginaire commun. La mémoire cheminote du quartier et sa mémoire maraîchère s'incarneront demain dans les fermes urbaines de Doulon Gohards. Nous nous battons pour davantage de justice écologique, pour une écologie accessible à tous, pour améliorer la qualité de vie, pour développer les circuits courts, pour lutter contre toutes les pollutions, pour permettre à chacune et à chacun de vivre dans des logements confortables, notamment grâce à notre lutte contre les passoires thermiques, parce que nous voulons conjuguer le climat et le pouvoir d'achat.

Alors, mes chers collègues, Mesdames et Messieurs, vous l'aurez compris, nous avons du travail, beaucoup de travail. Dès le 15 juillet prochain, nous allons nous retrouver pour débattre et prendre les premières décisions de ce mandat, car l'avenir de Nantes n'attend pas. Nantes a été Capitale verte de l'Europe, mon cher Patrick, mon cher Jean-Marc. Nantes est aujourd'hui Capitale européenne de l'innovation. Eh bien aujourd'hui, devant vous, je forme simplement le vœu qu'ensemble, avec les Nantaises et les Nantais, nous fassions de Nantes, résolument et modestement, une ville inspirante. Inspirante pour la France, inspirante pour l'Europe, celle d'un avenir social et écologique pour tous, celle où chacune et chacun peut, demain, tout simplement vivre bien et choisir son parcours de vie, être libre de choisir son chemin.

(Applaudissements)

Merci.

Je vous propose d'ouvrir les échanges, s'il y a des prises de parole. Madame Oppelt.

Mme OPPELT, Conseillère municipale – Merci, Madame le Maire. Monsieur le Premier ministre, Mesdames et Messieurs les Parlementaires, mes chers collègues, Mesdames et Messieurs, mes premiers mots vont à ces Nantaises et à ces Nantais qui nous ont fait confiance. Je les remercie du fond du cœur, comme je remercie mon équipe, un groupe soudé de femmes et d'hommes compétents, situés en dehors des clivages politiques. C'est une fierté, pour moi, pour nous aussi, que d'être ici devant vous, dans ce lieu exceptionnel d'expression locale de la démocratie. J'éprouve toutefois un regret : 70 % des Nantais et des Nantaises ne seront pas venus voter. C'est une abstention historique et c'est une défaite pour la démocratie, pour nous

III – 11

toutes et tous qui chérissons la République. Cette abstention révèle d'ailleurs à quel point nous devons œuvrer et transformer nos pratiques politiques.

En ce jour particulier, tout n'est pas sombre. Les Nantaises et les Nantais qui sont venus voter ont fait un choix clair. Ils vous ont choisie, Johanna Rolland, pour être à nouveau leur maire. Je vous adresse mes chaleureuses et sincères félicitations ainsi que mes encouragements pour mener à bien votre projet pour Nantes. Je salue de même Laurence Garnier, arrivée deuxième, lors de ce scrutin du 28 juin, et je vous remercie, Johanna Rolland et Laurence Garnier, pour la qualité de nos échanges et de nos débats pendant cette campagne.

Pour les six ans à venir, notre esprit est le même, aujourd'hui, qu'il était hier. Notre ambition est la même : travailler dans l'intérêt de notre ville bien-aimée, Nantes, dans l'intérêt de ses habitants. Nous siégeons et voterons dans un esprit constructif et non dans une volonté d'opposition systématique. Nous tenons à ce que Nantes soit une ville d'expérimentation, d'innovation, une ville profondément européenne et en même temps, une ville solidaire, qui porte toute son attention aux plus fragiles. Nous avons vécu une crise sanitaire éprouvante et maintenant, nous sentons les premiers signes d'une crise sociale et économique. Il faudra être à la hauteur de ce défi. J'ai d'ailleurs une pensée particulière, ce matin, pour les employés d'Airbus et tous les sous-traitants qui travaillent avec cette société, cette pépite du territoire.

Notre groupe démocrate et progressiste sera attentif aux projets portés dans une ville où la décroissance, pour nous, n'a pas place. Notre groupe sera particulièrement attentif aux enjeux de santé, d'emploi et de solidarité, d'écologie et de sécurité. Nous sommes heureux de représenter une nouvelle génération d'élus qui souhaitent construire et non détruire. Nous sommes sûrs de nos valeurs et serons capables de nous faire entendre avec force lorsqu'il le faudra. Mais nous sommes une nouvelle offre politique. Nous apportons une nouvelle façon de travailler, de collaborer, de voir les choses et les gens. Cela n'a jamais été proposé depuis plus de trente ans au sein de ce Conseil municipal. Nous en avons pleinement conscience et nous en mesurons la chance et la responsabilité. Nous représentons une minorité et non une opposition. Je l'ai dit, les Nantaises et les Nantais, malgré l'abstention, ont tranché dans les urnes. Ils ont renouvelé leur confiance en Johanna Rolland. Dans un esprit républicain et avec un profond respect pour notre démocratie, malmenée en cette époque, nous reconnaissons totalement et inconditionnellement le vote de nos concitoyens. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous n'avons pas présenté de candidature face à vous, Madame le Maire. C'est pourquoi nous nous sommes abstenus pour respecter le choix des électeurs qui ont, malgré tout, cru en notre projet. Je vous remercie pour votre écoute.

Mme le MAIRE – Merci. Laurence Garnier.

Mme GARNIER, Conseillère municipale – Merci, Madame le Maire. Je voudrais d'abord, au nom de l'ensemble de notre groupe, vous présenter nos félicitations républicaines. J'ai déjà eu l'occasion de le faire auprès de vous de vive voix, et vous souhaiter bonne chance, souhaiter bonne chance à Nantes pour les six années qui viennent. Bonne chance à votre équipe. Je salue également plus particulièrement l'ensemble des nouveaux élus qui rejoignent aujourd'hui cette assemblée. Je salue aussi tous ceux qui siégeaient au cours du précédent mandat et ceux qui sont parmi nous ce matin, qui ne siègent plus, mais qui sont présents et avec lesquels des relations humaines se sont nouées au-delà de nos positionnements politiques. Et vous me permettez, pour clore ce chapitre de remerciements et de félicitations, de saluer plus particulièrement Marc Reneaume, que beaucoup d'entre vous connaissent ici, qui, je crois, a été apprécié de tous. Certains d'entre vous l'ont dit : une voix nous manquera au sein de ce Conseil municipal. Je tenais à lui adresser toutes nos amitiés.

L'enjeu, maintenant, pour nous, pour nous tous, 69 élus au sein de ce nouveau Conseil municipal, va être de faire face aux enjeux qui se poseront à Nantes dans les mois et les années à venir. Ces enjeux, vous les connaissez. Je voudrais m'attarder sur quatre d'entre eux.

III – 12

Le premier, vous l'avez cité, Madame le Maire, est la question de l'emploi. Nous avons de mauvaises nouvelles qui sont tombées hier. Je pense bien sûr aux annonces de suppressions d'emplois chez Airbus. Je crois que ce sujet de l'emploi et de la crise économique n'en est qu'à ses débuts et il faudra qu'ensemble, nous soyons à la hauteur de ces enjeux pour notre territoire, qui a été heureusement moins frappé que d'autres par la pandémie, mais qui va l'être très violemment par la crise économique qui s'annonce. C'est le premier enjeu.

Le deuxième enjeu est celui de la précarité, des fragilités, les solidarités. Là aussi, je sais que vous y êtes attachée. Nous le sommes également. J'étais hier avec des représentants d'associations d'aide alimentaire, qui nous font part de l'explosion des demandes, qui nous font part de l'arrivée de nouvelles familles, partout, à Nantes, partout dans la métropole, qui nous font part aussi de l'arrivée de nouveaux publics, et je pense notamment aux jeunes et notamment aux étudiants. Nous aurons, là aussi, à être à la hauteur de ces enjeux et à faire face à cette explosion de la précarité qui s'annonce dans les prochaines semaines.

Le troisième enjeu est celui de la santé, là aussi terriblement présent au cours des semaines que nous venons de traverser, la question de notre hôpital, bien sûr, vous l'avez cité, mais aussi, plus largement, la question de la santé de proximité pour l'ensemble des Nantais.

Et le dernier sujet sur lequel j'aimerais avoir un mot ce matin est celui de la sécurité. Nous en avons beaucoup parlé au cours de ces dernières semaines. Nous en avons beaucoup parlé au cours des derniers mois et les Nantais nous en parlent beaucoup. Ils nous en parlent quotidiennement. Personne, ici, ne peut se réjouir de l'augmentation de l'insécurité à Nantes. Personne, ici, ne peut se satisfaire des coups de feu répétés, réguliers que nous entendons dans plusieurs de nos quartiers. C'était encore le cas hier soir dans le secteur de la Tortière.

Madame le Maire, sur tous ces sujets et sur bien d'autres, nous avons et nous aurons, au cours de ces prochaines années, des points de désaccord et des points d'accord. Je crois que l'urgence économique et sociale qui est devant nous aujourd'hui, vous l'avez rappelé, impose que nous soyons capables de mettre en commun notre énergie et nos idées au service des Nantais. Je voudrais donc vous proposer ce matin, avec l'ensemble des élus de notre groupe, que nous puissions bâtir tous ensemble un contrat de mandat, comme nous l'avons déjà évoqué avec vous, un contrat de mandat qui doit nous permettre de nous mobiliser tous ensemble dans les années à venir pour faire avancer Nantes et pour améliorer la vie des Nantais. Un contrat de mandat autour d'une méthode simple, qui consiste, de manière simple, sereine, honnête vis-à-vis des Nantais, à identifier dans un premier temps nos points d'accord et nos points de désaccord.

Les points de désaccord, il y en a un certain nombre. Vous avez cité l'hôpital, Madame le Maire. Nous pourrions citer l'Arbre aux hérons, nous pourrions en citer d'autres. Bien sûr qu'il y a des points de désaccord, et j'ai envie de dire que c'est tant mieux. C'est tant mieux pour la vitalité de notre démocratie locale. Oui, les projets que nous avons portés au cours de cette campagne sont différents. Non, l'ensemble des élus que nous sommes n'aurions pas pu gouverner tous ensemble. Nous pouvons acter ces désaccords et nous pouvons avancer ensemble sur le reste, sur l'emploi, sur l'économie, sur la question des précarités, sur l'écologie, sur beaucoup de sujets sur lesquels, je crois, nous pouvons avancer ensemble. Nous avons déjà su le faire et nous pouvons continuer à le faire en créant, sur tous ces dossiers sur lesquels nous aurons identifié une volonté d'avancer tous ensemble, des groupes de travail pour amender, réfléchir, faire évoluer les projets, les élargir et faire en sorte qu'ils avancent mieux, plus vite, dans l'intérêt collectif et dans l'intérêt des Nantais. C'est la proposition que nous voulons vous faire. Je crois que ce serait une manière nouvelle, moderne, audacieuse, aussi, de construire le mandat qui commence.

Je crois aussi, cela a été évoqué précédemment par Valérie Oppelt, que je salue, et par vous, Madame le Maire, que ce serait une première réponse à l'abstention considérable que nous

III – 13

avons connue à Nantes au cours ces dernières heures, de ces derniers jours : sept Nantais sur dix ne se sont pas déplacés. La crise sanitaire explique sans doute une partie de cette abstention record, mais il y a aussi une crise politique et cette prise de conscience politique, nous devons tous ensemble la regarder en face. Vous avez parlé d'aspirations fortes qui se sont exprimées dimanche dernier. Peut-être, mais c'est aussi l'abstention qui s'est exprimée de manière encore plus forte, et je crois qu'avec 69 % d'abstention, la réalité nous impose de nous dire collectivement que nous sommes tous mal élus et que nous allons devoir tous ensemble reconquérir le cœur des Nantais et leur permettre de s'intéresser à nouveau aux projets que nous allons pouvoir porter.

Voilà, Madame le Maire, en quelques mots, ce que je souhaitais dire ce matin, à l'aube de ce mandat qui s'annonce. Je vous remercie donc d'étudier cette proposition de bâtir ensemble un contrat de mandat clair, ambitieux pour les six années à venir, pour Nantes et pour les Nantais.

Merci à vous.

Mme le MAIRE – Merci. Julie Laernoës.

Mme LAERNOËS, Conseillère municipale – Madame le Maire, chère Johanna, mes chers collègues, c'est un réel plaisir d'être là ce matin pour lancer ce nouveau mandat, après des mois d'une campagne que l'on peut dire assez inédite. Le contexte, chacun ou chacune, plutôt, nous l'a rappelé, nous appelle à une forme d'humilité, avec une abstention qui a été record. Mais nous savons, vous l'avez dit, que nous sommes devant une grande responsabilité, parce que les solutions se construisent à l'échelon local. Les six prochaines années, nous l'avons dit tout au long de la campagne et nous en sommes profondément convaincus, les clés pour préparer la ville au dérèglement climatique, pour tisser des liens entre les gens, pour parer à la crise sociale, devront se faire avec pragmatisme, sérieux et dévouement. Parce que l'abstention montre qu'au-delà de la crise de la Covid-19, nous sommes réellement arrivés dans un moment transitoire. Nos institutions ne peuvent pas continuer à fonctionner comme avant.

Différentes expressions démocratiques sont à l'œuvre. Nous avons vu ce matin devant le Conseil municipal les activistes pour le climat qui étaient réunis pour nous faire part de leur volonté de changer les choses avec nous. La jeunesse aussi, les initiatives citoyennes, les collectifs, mais aussi les associations, les syndicats, les entreprises, dans tous les domaines de la vie écologique et sociale. Le collectif et le sens de l'intérêt général doivent rester notre boussole si nous voulons réussir et la politique, et heureusement, ne s'arrête évidemment pas aux portes du Conseil municipal.

Comment faire cela ? En gouvernant bien sûr en connexion avec l'ensemble des parties prenantes de notre ville, en restant attentifs et à l'écoute, mais en faisant aussi évoluer nos pratiques. Nous avons évoqué un certain nombre de choses que nous allons mettre en œuvre, comme le budget participatif, le droit d'interpellation, faire confiance aux habitants, augmenter leur capacité d'agir, rester en lien et surtout, considérer leur parole. Se réconcilier avec les citoyens, regagner leur confiance, ce sera notre défi de ce mandat, si nous voulons réussir la transition tellement nécessaire. Nous devons être des élus exemplaires, qui tiennent leurs engagements, qui se battent pour la justice sociale, environnementale et qui sont pleinement et entièrement au service des habitants. Dire ce que l'on fait, faire ce que l'on dit et rester toujours à l'écoute.

La crise sanitaire n'est pas derrière nous, loin de là. L'été sera extrêmement dur pour celles et ceux qui ne sauront pas où dormir, quoi manger, comment habiller les enfants et vivre dans un logement décent. À la rentrée, les conséquences sociales de cette crise sanitaire s'approfondiront à coup sûr. Elles toucheront évidemment de plein fouet celles et ceux qui sont déjà les moins favorisés, parfois, d'ailleurs, celles et ceux qui ont été les premiers de corvée pendant le confinement, pour lesquels les fins de mois seront encore et toujours plus difficiles. Faire entendre la voix de ces « sans voix », de ces invisibles, comme vous les avez appelés, et

III – 14

les accompagner pour qu'ils retrouvent la dignité et les soirs de meilleurs jours. C'est notre responsabilité collective en tant qu'élus.

C'est donc bien à la fois un message d'espoir et d'exigence que je veux exprimer aujourd'hui. L'espoir, c'est de porter haut la mise en action concrète et efficace des mutations dont nous avons besoin : la lutte contre le dérèglement climatique, bien sûr, parce que les résultats des élections municipales, nationalement, sont clairs. Il y a le contexte d'une abstention massive, mais l'écologie a gagné dans de nombreuses villes, en France : Marseille, Lyon, Strasbourg, Besançon, Bordeaux, mais aussi ici, à Nantes, avec le cap que nous avons tracé à travers notre programme conjoint et les 323 propositions concrètes. En tout cas, nous nous sommes donné un cap clair. C'est l'exemple donné avec les transports, avec une première mesure concrète, la diminution de 20 % du prix des abonnements pour les transports en commun, mais aussi un plan sans précédent sur le vélo, sur la marche. Et puis, nous arrêtons de construire des parkings en centre-ville : nous misons pleinement sur les modes de transports décarbonés. C'est notre engagement de concrétiser les citoyens qui nous ont accordé leur confiance.

À cet espoir, il faut lier aussitôt l'exigence, l'exigence, le travail et le fond des projets, et réaliser ce à quoi nous nous sommes engagés auprès de qui nous nous sommes engagés.

Je tiens à saluer ici aussi l'irruption dans le débat public des propositions de la convention citoyenne pour le climat, qui est salubre, pour souligner aussi qu'il est essentiel de savoir dorénavant mettre en œuvre ces propositions, qui, pour beaucoup, recoupent d'ailleurs celles que nous portons ensemble, qu'il s'agisse du moratoire sur la 5 G, de la rénovation très volontariste du parc des logements, de la lutte contre l'artificialisation des terres ou encore, de la mise en place d'un choix végétarien dans la restauration collective publique ainsi que de la sortie du plastique.

Nous avons devant nous beaucoup à faire, notamment en déployant nos actions sur quatre axes prioritaires : l'axe du quotidien, en travaillant sur l'emploi, le pouvoir d'achat, les services publics forts et notamment, une action déterminée sur les enjeux éducatifs, et bien sûr, le logement, avec plus personne à la rue.

Le deuxième est l'axe de l'économie locale et de sa transition, en travaillant sur les urgences des aides aux secteurs en difficulté et sur le long terme, sur les filières stratégiques, l'ESS, la reconversion des emplois industriels, sans oublier le dispositif « territoire zéro chômeur de longue durée ».

Le troisième est l'axe de la préparation de notre territoire aux grands défis climatiques, sans exclure les plus vulnérables, à la fois par un effort massif de rénovation des logements, de préservation de la biodiversité et de développement des mobilités douces et actives.

Enfin, l'axe de l'action collective avec les habitants, de la concertation pour faire mieux et autrement.

Construisons le mandat de l'audace et du respect. L'audace de changer le logiciel, vraiment, ensemble. Le respect, celui qui nous impose d'être constamment à l'écoute des habitants pour percevoir leurs attentes, attentifs à toutes leurs revendications démocratiques, même si elles se jouent à l'extérieur de notre institution.

La bonne nouvelle est qu'à Nantes, il y a tous les ingrédients. Lors du dernier mandat, nous avons su entamer une transformation salutaire et nous y avons pris notre part. Aujourd'hui, il faut poursuivre, accélérer le mouvement, engager rapidement et concrètement des actions qui s'imprimeront durablement sur le territoire et au bénéfice de toute la société. Il faut engager une dynamique dans la durée pour construire et renforcer la résilience de notre territoire et pour cela, travailler sur le court, le moyen et le long terme, avec une vraie vision prospective.

III – 15

Nantes a dans le passé connu des transformations extrêmement lourdes. Elle a su se relever de défis majeurs. Devant chacun de ces défis, Nantes ne s'est jamais résignée. Elle a su se relever, être à la hauteur. À nous désormais d'être à la hauteur de Nantes, à nous d'être et de rester Nantes. À nous de ne pas nous satisfaire de répéter ce qui a fonctionné hier, mais de produire les nouvelles solutions adaptées à notre époque.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

Mme le MAIRE – Merci. Merci. Marlène Collineau.

Mme COLLINEAU, Conseillère municipale – Merci de me passer la parole au nom des élus de la gauche démocratique et sociale, de Génération.s et du Parti communiste français. L'installation de notre Conseil municipal et l'élection, en son sein, de Johanna Rolland, notre maire, se passent dans un contexte particulier. Nous avons été plusieurs à le souligner. C'est un moment que nous traversons collectivement, qui est soumis à la fois à tous les dangers, mais aussi, à tous les espoirs de notre temps. Alors que nous découvrons le prélude des conséquences d'une crise sans précédent, une crise sanitaire, économique, sociale, environnementale, alors que chacun et chacune pourrait se replier, se renfermer, craindre, nous avons vu des milliers de Nantaises et des milliers de Nantais s'engager, se mobiliser au moment même où la pandémie sévissait, les Nantaises et les Nantais s'engager pour plus de solidarité, pour plus d'égalité. Comment ne pas penser aujourd'hui à celles et ceux qui ont rejoint la cellule « Nantes entraide » pour se rendre utiles, pour aider, pour accompagner ? Comment oublier ces dizaines de milliers de travailleuses et de travailleurs, bien souvent dans l'ombre, mal rémunérés, qui ont tenu notre ville, notre pays debout, alors même que nos repères vacillaient et qui, pour certains, commencent à craindre le licenciement et le chômage. Je pense ici particulièrement aux salariés d'Airbus.

À l'occasion de l'installation de notre Conseil municipal et comme élus, nous pensons aux soignants, aux caissières, aux fonctionnaires, aux ouvriers de l'agroalimentaire, aux transporteurs routiers, portuaires, mais aussi aux militants associatifs et à toutes celles et à tous ceux qui, à leur niveau, ont contribué à l'effort de production et de distribution, qui ont maintenu des liens, qui ont très concrètement permis à toutes et tous de continuer à vivre. Cette période particulière, la crise économique qui l'accompagne et qui s'amplifie désormais nous obligent. Le fossé démocratique béant symbolisé dimanche dernier par un taux d'abstention de 70 % nous amène à faire preuve de grande humilité et de responsabilité. Dans tous les quartiers, nous avons pourtant applaudi les soignants ensemble, chaque soir. Nous continuons à être à leurs côtés dans les manifestations. À Nantes, la jeunesse a su se mobiliser pour le climat. Elle s'est réclamé justice pour Steve Maia Caniço, et nous le faisons avec elle. Partout, les habitantes et les habitants se font entendre autour des enjeux qui sont les nôtres : l'urgence sociale, l'exigence environnementale et l'impératif d'égalité. Et pourtant, ils votent de moins en moins. Cette réalité nous incite à repenser encore plus, demain, le lien aux citoyens, pour que toutes et tous aient les moyens de maîtriser leur destin en ayant la possibilité d'agir vraiment, dans un partage concerté des responsabilités et des décisions qui les concernent.

La confiance ne saurait se décréter. Elle passe par des actes concrets. Notre première réponse, modeste, est la constitution d'un groupe rassemblant les élus communistes, de Génération.s et de la gauche démocratique et sociale. Nous constituons désormais, au sein du Conseil municipal, le groupe « Gauche commune », constitué de dix élus. C'est l'humilité face à un paysage politique éparpillé de façon puzzle ainsi que les taux de participation que nous venons d'évoquer qui nous poussent à agir ensemble. C'est aussi la certitude de ce que la discussion est la base de notre engagement politique et qu'il est possible de construire un espace qui fasse vivre les convergences et nos combats communs.

III – 16

Ces six prochaines années doivent contribuer à ouvrir une trajectoire nouvelle pour une ville populaire et accueillante, avec un fil rouge : le programme approuvé par les Nantaises et les Nantais. Une ville populaire de toutes les transitions, sociale, démocratique, écologique. Nous voulons tout à la fois accueillir les futurs Nantais, améliorer la qualité de vie, répondre aux besoins immédiats et anticiper ceux de demain en termes de transports, de logement, de solidarité, de sûreté et de services publics. La crise sanitaire renforce nos combats. Nous voulons la coopération entre grandes villes plutôt que la compétition. Nous voulons faire primer la réponse aux besoins humains et la préservation de l'environnement sur l'attractivité, qui favorise la spéculation et les revenus financiers. Nous voulons agir pour relocaliser les productions alimentaires et industrielles, en n'éluant pas les productions polluantes, dont il faut imaginer la conversion. Nous ne nous satisferons pas d'un monde où il est possible, ici, de pianoter sur nos Smartphones pendant qu'ailleurs, des hommes, des femmes, des enfants en subissent les conséquences sociales et environnementales. Nous voulons assurer pour chacun et chacune le droit à la ville, quels que soient ses revenus.

C'est bien à une révolution que nous appelons : une révolution de nos modes de vie, de nos productions, de nos consommations, de nos déplacements. Le péril climatique sonne comme un rappel de cette nécessaire transformation. En aménageant la ville, en défendant et en développant les services publics, en nous appuyant sur les bonnes volontés, nous pouvons y arriver. Opposés à l'accaparement des terres, des richesses, du pouvoir par quelques-uns, nous sommes militants de leur distribution, de la juste répartition. Le désespoir des citoyennes et citoyens est aussi une conséquence de leur incapacité à vivre dignement de leur salaire. Nous le répétons : le travail doit payer. Des richesses sont créées chaque jour sur notre territoire et c'est tant mieux. Ici, répondre aux besoins de chacun est possible. Cela implique une autre utilisation de l'argent, une responsabilisation des entreprises et des banques face aux enjeux sociaux. Il nous faut construire dans les actes une ville exemplaire dans la lutte pour la solidarité et le climat, une ville accueillante, une ville de culture, de la santé pour toutes et tous et d'éducation populaire. Une ville du « savoir partager », une ville démocratique où chacune et chacun a sa place. C'est une révolution contre les spéculateurs amis d'Emmanuel Macron dont notre ville a besoin. Les réponses capitalistes aux défis de notre temps, fondées sur une exploitation sans limite des êtres humains et des ressources naturelles, et les rapports de domination minent les bases mêmes d'une civilisation humaine. Pour financer 91 Md€ de cadeaux fiscaux : suppression de l'ISF, de la taxe sur les dividendes, baisse de l'impôt sur les sociétés, CICE, exonérations diverses, les collectivités ont été mises au pain sec. Depuis 2013, cela représente une ponction de 13 Md€, quand les actionnaires ont pu se verser près de 60 Md€ de dividendes par an en France, un record en Europe. À ce jeu-là, seuls les plus riches sont les vainqueurs.

Malgré ce contexte budgétaire difficile, la majorité municipale de gauche a su conduire des politiques publiques justes : construction et rénovation de logements sociaux et étudiants, investissement dans l'éducation, tarification solidaire dans les transports et dans l'eau, ouverture de places en crèche, création de la maison Fumetti, et personne n'oubliera ce choix politique déterminant pour les femmes, l'ouverture de Citad'elles.

Nous serons les artisans déterminés, au sein de notre majorité, de la poursuite de cette belle dynamique, de sa nécessaire accélération, avec une boussole : 323 propositions mettant en cohérence les thématiques de santé, d'écologie, de solidarité et de sécurité. Quatre piliers qui forment le socle du contrat passé avec les Nantaises et les Nantais, qui nous conduira jusqu'en 2026, mettant l'humain et la planète au cœur de nos préoccupations.

Madame le Maire, chers collègues, vous pourrez compter sur nous pour prendre toute notre part dans ce défi, avec toujours cette liberté de ton, celle qui favorise le débat d'idées, l'échange, la recherche du compromis au service des Nantais et des Nantaises.

Merci.

III – 17

(Applaudissements)

Mme le MAIRE – Merci. Pierre-Emmanuel Marais.

Pierre-Emmanuel MARAIS, Conseiller municipal – Madame le Maire, au nom des trois élus de l'UDB, je me réjouis de votre élection à la tête de la Ville de Nantes pour les six années à venir. Notre participation à la majorité municipale est basée sur l'adhésion à un projet, aux 323 mesures que nous avons défendues pendant la campagne et à l'accord que nous avons signé à l'automne 2019. Cette participation ne saurait faire l'impasse sur le contexte dans lequel s'est déroulée cette élection : une crise sanitaire inédite et un taux d'abstention record. Cette abstention nous oblige à être davantage à l'écoute de nos concitoyens, à expliquer en quoi notre projet traduit notre volonté d'une ville pour toutes et tous, d'une ville des transitions écologiques et démocratiques.

Une ville des transitions écologiques, donc, avec notamment l'engagement de créer trois nouvelles lignes de tramway, l'engagement à la gratuité des transports en commun le week-end ou encore, à la baisse des tarifs des abonnements mensuels. Notre ville va également changer de braquet sur les mobilités actives. Je pense au « vélopolitain » et à la réalisation d'une étude d'opportunité d'un métro.

Une ville des transitions démocratiques, aussi, avec la création d'une instance engageant une véritable concertation autour de la question de la réunification de la Bretagne. Cette instance fera suite au vœu demandant l'organisation d'un référendum, vœu qui, je l'espère, sera voté par l'ensemble de notre Conseil. Car la question de la réunification de la Bretagne est d'abord une question civique. Elle n'est pas directement liée au projet de langue et de culture bretonne, dont nous poursuivons la promotion, que ce soit via la création de Kejadenn, un lieu culturel breton, ou via la création d'un plan de développement des écoles en français et breton.

Madame le Maire, j'ai le sentiment que notre nouvelle majorité s'inscrit pleinement dans l'esprit de la tribune d'initiative commune que nous avons été nombreux à signer. Cette tribune traçait des perspectives en matière sociale et écologique, mais aussi, institutionnelle. Elle permet de remettre en cause la verticalité du pouvoir en France en mettant en avant la nécessité d'une nouvelle étape de décentralisation basée sur des territoires qui ne soient plus, pour certains, de simples organisations administratives sans âme et sans identité.

(Intervention en breton.)

J'ai voulu terminer par quelques mots en breton qui soulignent le fait que dans notre majorité, le nombre de brittophones est en augmentation, et je m'en réjouis.

Je vous remercie, Madame le Maire et chers collègues, de votre attention.

(Applaudissements)

Mme le MAIRE – Merci. Pour finir, Bassem Asseh.

M. ASSEH, Conseiller municipal – Madame le Maire, avant toute chose, je souhaitais, au nom de notre groupe, vous féliciter pour votre réélection. Je souhaitais aussi vous dire notre fierté d'appartenir à cette équipe, une équipe majoritaire diverse, complémentaire et pleinement engagée pour Nantes. Une équipe qui a obtenu la confiance des Nantaises et des Nantais avec un résultat de 60 % au deuxième tour de cette élection municipale inédite, l'un des meilleurs résultats des grandes villes de France. Évidemment, l'abstention qui a été évoquée par toutes et tous, par plusieurs d'entre vous qui vous êtes exprimés ce matin, a été un élément marquant de notre journée du 28 juin. Elle nous rappelle à quel point la démocratie est fragile, à quel point la démocratie nécessite un effort incessant. L'enjeu démocratique des prochaines années n'en est que plus important avec un tel niveau d'abstention. Et c'est un enjeu d'abord national, mais aussi local.

III – 18

Notre projet, ce projet qui a été retenu par les Nantais, est construit autour de quatre piliers : la santé, l'égalité, l'écologie et la sécurité. Il nous permettra de prendre à bras le corps les trois défis que notre génération doit relever : l'urgence sociale, l'impératif écologique et l'exigence démocratique. C'est autour de ces grands principes que nous écrivons une nouvelle page de l'histoire de notre ville avec les Nantaises, avec les Nantais. C'est autour de ces grands principes que nous concrétiserons ce fameux « nouveau contrat social et écologique » que nous avons proposé aux Nantaises et aux Nantais au cours de ces derniers mois.

Ce nouveau modèle doit nous permettre de répondre à un contexte inédit, un contexte de crise sanitaire, de crise économique, de crise environnementale. Ce modèle, c'est avec les citoyens de notre ville, par le biais des services publics, que nous le traduirons dans le quotidien des Nantaises et des Nantais, pour qu'ensemble, et malgré le contexte difficile, nous puissions renforcer la confiance de nos concitoyens en notre avenir commun.

Merci.

(Applaudissements)

Mme le MAIRE – Merci. Je dirai peut-être juste un mot avant de poursuivre, pour répondre à la proposition de Madame Garnier, qui l'a évoquée lors de son intervention, pour dire deux choses assez simples. La première, cela a été rappelé par plusieurs élus dans cette assemblée, est que le suffrage universel nous a confié un mandat clair. Le suffrage universel a choisi un projet, quatre combats, 323 propositions. C'est donc désormais notre boussole, la boussole de cette majorité, la boussole de cette majorité rassemblée et renouvelée. Alors oui, Madame Garnier, je dis : « chiche ! » à votre proposition. Chaque fois que vous nous rejoindrez sur l'un de ces quatre combats, chaque fois que vous nous rejoindrez sur chacune de ces 323 propositions pour les Nantaises et pour les Nantais, oui, faisons-le ensemble. Je vous propose donc que nous puissions ouvrir une discussion pour explorer ce qu'est un contrat de mandat, un contrat de mandat fixé dans la clarté. Vous l'avez dit, la divergence des idées est, je crois, la noblesse du combat démocratique. La divergence des idées fait que le débat démocratique est vivant. Choisir un projet pour une ville, c'est choisir un projet de société. Les Nantais ont choisi leur projet : quatre combats, je le redis, 323 propositions. Je vous donne donc mon accord de principe pour, dans ce cadre bien précis, explorer ce que pourrait être un contrat de mandat.

Chers collègues, je vous propose d'avancer.

Mme GARNIER, Conseillère municipale – Je vous remercie, Madame le Maire, pour votre réponse précise, et je ne manquerai pas de revenir vers vous dans les prochains jours.

Mme le MAIRE – Merci.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

Mme le MAIRE donne lecture du dossier n° 4, intitulé :

Création de 26 postes d'adjoint au maire

Mme le MAIRE – Cette délibération propose de créer 26 postes d'adjoint, dont 11 postes d'adjoint en charge des quartiers. Je vous livre peut-être une information pour la bonne connaissance de chacune et de chacun : l'augmentation démographique de la ville de Nantes amène à autoriser la Ville de Nantes à passer de 25 à 26 adjoints. C'est le passage automatique lié à l'enjeu de notre démographie.

Je vous propose, sauf s'il y a une demande contraire, de voter à main levée sur cette question de la création du nombre de postes d'adjoint, soit 26, sauf s'il y a une demande de vote à bulletin secret.

III – 19

Un conseiller municipal – Madame le Maire, juste une question. Vous parlez des adjoints de quartier. Il y aura onze adjoints de quartier ? Est-ce bien cela, la proposition ?

Mme le MAIRE – Tout à fait. Onze quartiers, onze adjoints de quartier, comme c'était le cas précédemment.

Je vous invite à voter sur cette délibération.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

Mme le MAIRE donne lecture du dossier n° 5, intitulé :

Élection des adjoints

Mme le MAIRE – Cette délibération importante concerne l'élection des adjoints. Elle aura donc lieu à bulletin secret et au scrutin de liste, composée alternativement, je le rappelle, d'un homme et d'une femme. J'ai sous les yeux la liste d'adjoints que je vais proposer au vote du conseil municipal pour ce qui concerne notre majorité. Y a-t-il d'autres demandes de dépôt de liste d'adjoints ? Il n'y a pas de liste alternative proposée ? Très bien. Je vais donc donner lecture de la liste que nous proposons :

Bassem Asseh, Julie Laernoës, Ali Rebouh, Aïcha Bassal, Tristan Riom, Mahaut Bertu, Pascal Bolo, Ghislaine Rodriguez, Aymeric Seassau, Hélène Naulin, Thomas Quéro, Abbassia Hakem, Florian Le Teuff, Marlène Collineau, Gildas Salaün, Catherine Bassani, Olivier Chateau, Delphine Bonamy, Pierre-Emmanuel Marais, Cécile Bir, Patrice Boutin, Catherine Piau, Simon Citeau, Marie-Annick Benâtre, Alassane Guissé et Pauline Langlois.

La liste des adjoints est en train de vous être distribuée. Vous allez être invité à déposer votre bulletin, comme pour l'élection du maire, dans la deuxième petite enveloppe bleue qui vous a été donnée et là aussi, l'urne sera transportée dans la salle, toujours pour éviter les déplacements, dans le contexte que nous connaissons.

Mesdames et Messieurs, chers collègues, je vais procéder à la proclamation des résultats de vote.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 69

Nombre de bulletins blancs : 12

Nombre de bulletins nuls : 1

Nombre de suffrages exprimés : 56

La liste que nous avons déposée a obtenu 56 voix et est donc adoptée.

(Applaudissements)

La liste de Johanna Rolland est élue à la majorité.

Mme le MAIRE donne lecture du dossier n° 6, intitulé :

Proclamation du tableau officiel

Mme le MAIRE – Nous passons à la délibération n° 6 de notre assemblée. Il s'agit, dans la suite logique de l'étape que nous venons d'accomplir, de la proclamation du tableau officiel. Je vais ainsi pouvoir donner lecture du tableau des adjoints et inviter les dix premiers adjoints dans l'ordre du tableau à me rejoindre à la tribune.

1^{er} adjoint : Bassem Hasseh, en charge de la proximité, du dialogue citoyen, de la politique de la ville, du monde économique et de l'emploi ;

2^e adjointe : Julie Laernoës, en charge de la prospective et de la résilience ;

III – 20

3^e adjoint : Ali Rebouh, en charge du sport ;

4^e adjointe : Aïcha Bassal, en charge du personnel, de la responsabilité sociale interne et de la relation aux usagers ;

5^e adjoint : Tristan Riom, en charge de l'énergie et des bâtiments ;

6^e adjointe : Mahaut Bertu, en charge de l'égalité, de la ville non sexiste, de la lutte contre les discriminations et de la vie associative ;

7^e adjoint : Pascal Bolo, en charge de la sécurité de la tranquillité publique, des finances, de l'évaluation des politiques publiques et des affaires générales ;

8^e adjointe : Ghislaine Rodriguez, en charge de l'éducation, de la réussite éducative et de la restauration scolaire ;

9^e adjoint : Aymeric Seassau, en charge de la culture ;

10^e adjointe : Hélène Naulin, en charge de la petite enfance, des familles et de la parentalité ;

11^e adjoint : Thomas Quéro, en charge de l'urbanisme durable, de la forme de la ville, des projets urbains et des travaux ;

12^e adjointe : Abbassia Hakem, en charge des solidarités et de l'inclusion sociale ;

13^e adjoint : Florian Le Teuff, en charge des enjeux bretons ;

14^e adjointe : Marlène Collineau, en charge de la santé ;

15^e adjoint : Gildas Salaün, en charge du commerce et de la ville la nuit ;

16^e adjointe : Catherine Bassani, en charge des budgets participatifs et des bureaux des projets ;

17^e adjoint : Olivier Chateau, en charge du patrimoine, du patrimoine immatériel, de l'archéologie, de la Loire et des cérémonies patriotiques et affaires militaires ;

18^e adjointe : Delphine Bonamy, en charge de l'Agenda 21, de la nature en ville, des jardins familiaux et partagés et de la végétalisation ;

19^e adjoint : Pierre-Emmanuel Marais, en charge des transports et déplacements, des relations internationales et de l'accueil des nouveaux Nantais ;

20^e adjointe : Cécile Bir, en charge des plans « paysage et patrimoine », des squares, parcs et jardins ;

21^e adjoint : Patrice Boutin, en charge de l'espace public, de la quotidienneté et de la propreté ;

22^e adjointe : Catherine Piau, en charge du logement ;

23^e adjoint : Simon Citeau, en charge des déplacements doux ;

24^e adjointe : Marie-Annick Benâtre, en charge de deux sujets : les personnes handicapées et l'accessibilité universelle, d'une part, et d'autre part, les populations rom ;

25^e adjoint : Alassane Guissé, en charge de la coopération décentralisée ;

26^e adjointe : Pauline Langlois, en charge de la jeunesse et de l'adolescence.

(Applaudissements)

Le Conseil prend acte.

III – 21

Mme le MAIRE donne lecture du dossier n° 7, intitulé :

Charte de l'élu local

Mme le MAIRE – Chers collègues, nous passons à la délibération n° 7 de notre ordre du jour, qui concerne la charte de l'élu local.

Vous avez peut-être en tête que cette charte de l'élu local est le résultat d'une obligation légale, qui a été instituée en 2015. Nous avons officiellement à prendre connaissance de cette charte. Je dois donc vous donner lecture des principaux éléments de la charte.

« L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.

Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, et de tout intérêt particulier.

L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.

L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.

Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.

L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.

Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens et de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions. »

Voilà les dispositions légales que nous devons partager au moment de cette instance. Je voudrais d'emblée dire une chose : il s'agit là du socle minimum aujourd'hui prévu par la loi dans notre pays. Le choix que nous avons fait, les engagements qui sont les nôtres sont d'aller plus loin sur le sujet et dans la délibération à venir, nous allons proposer la constitution d'un groupe pour travailler à la fois sur le règlement intérieur dans notre assemblée, mais aussi sur la charte de déontologie. Nous proposerons à cet effet, au cours de ces réunions de travail, de mettre en œuvre les engagements que nous avons pris devant les citoyens. Je pense à la création d'un déontologue, je pense à la création d'un groupe spécifique sur ces sujets, composé de membres de la majorité, de l'opposition, mais aussi de citoyens. Je pense à l'engagement, en ce qui concerne les déplacements des élus, d'appliquer la démarche « éviter, réduire, compenser » et donc, de privilégier tous les moyens non polluants chaque fois que c'est possible. Je pense à l'engagement que nous avons pris de retenue des indemnités en cas d'absences consécutives non justifiées lors de nos instances. Je pense enfin à l'engagement que nous avons pris de rendre public tout rendez-vous du maire, d'adjoints ou de vice-présidents – je le dis au passage – quand il y aura une question susceptible de poser un sujet de conflit d'intérêts. Je ne détaille pas plus largement, mais sachez que nous partageons là, je le redis, la charte de l'élu local, qui est le socle qui s'applique aujourd'hui dans la République française, mais que le choix de notre majorité est ce que nous proposerons dans le groupe que nous allons constituer, je le souhaite, à la suite de la délibération à venir, des engagements pour aller plus loin sur ces sujets de renouvellement et de transparence.

Nous avons à voter à main levée simplement pour acter le fait qu'il y a bien eu lecture de la charte de l'élu local.

Le Conseil prend acte.

III – 22

Mme le MAIRE donne lecture du dossier n° 8, intitulé :

Groupe de travail chargé de l'élaboration de la charte locale de déontologie et du règlement intérieur du Conseil municipal – Composition

Mme le MAIRE – Chers collègues, je vous propose, comme évoqué à l'instant, de passer à la délibération n° 8 de notre séance, qui concerne la mise en place d'un groupe de travail chargé de l'élaboration de la charte locale de déontologie et du règlement intérieur. Il est proposé que ce groupe de travail soit constitué de treize membres, avec dix membres pour le groupe de la majorité, deux membres pour le groupe conduit par Madame Garnier et un membre pour le groupe conduit par Madame Oppelt, conformément aux suffrages exprimés.

Y a-t-il, sur ce sujet, sur ces sujets, sur cette délibération, des questions ou des demandes d'intervention ? Aïcha Bassal.

Mme BASSAL, Adjointe – Merci, Madame le Maire. Mes chers collègues, dimanche dernier, nous avons vécu, en France, un scrutin qui a été marqué par une abstention massive et inédite. Cette abstention a été générale dans tout le pays et malheureusement, notre ville n'y a pas échappé. Personne, dans cette salle, ne peut s'en réjouir et personne ne peut se résigner. Au-delà du contexte sanitaire, cette abstention démontre à quel point notre démocratie est malade. Personne n'a gagné, si ce ne sont celles et ceux qui surfent sur la peur, sur le rejet du « vivre ensemble », sur la haine de la République et de ses institutions. Nous ne sommes pas de ce camp-là et personne ne l'est dans cet hémicycle, je m'en réjouis.

Comme vous l'avez dit dimanche, Madame le Maire, et vous l'avez répété dans votre propos introductif, votre discours d'investiture, il est urgent de créer un choc de confiance démocratique. L'une des réponses que nous développerons à Nantes, dans ce contexte, est encore plus d'exemplarité, plus de transparence et de participation des citoyens et citoyennes aux décisions. Nous nous y sommes fortement engagés dans cette campagne. C'est au cœur de notre projet et nous le mettrons en œuvre.

Évidemment, mes chers collègues, ici, à Nantes, nous ne partons pas de rien. Mais nous devons aller encore plus loin et continuer à inventer pour retisser le lien entre les élus et les citoyennes et citoyens par de la proximité, par de la disponibilité, par le respect de nos engagements. C'est de notre responsabilité.

Mes chers collègues, aujourd'hui, la délibération que nous votons et que nous vous proposons de voter dès ce premier conseil municipal, qui porte sur la charte de déontologie et sur le règlement intérieur, montre que nous allons agir et que nous agissons, avec ce groupe de travail, en prenant nos responsabilités en la matière, à la fois pour réfléchir, pour proposer, pour avancer, pour aller plus loin en ce qui concerne le fonctionnement démocratique de nos institutions municipales et l'indispensable déontologie des élus. Nous le devons à nos concitoyens et concitoyennes, nous le devons à la démocratie.

Je vous remercie de votre attention.

(Applaudissements)

Mme le MAIRE – Merci. Erwan huchet.

M. HUCHET, Conseiller municipal – Madame le Maire, tout d'abord, nos remerciements pour l'accueil que vous nous avez fait. Nous siégeons aujourd'hui avec émotion et fierté au service de tous les Nantais et nous sommes heureux, bien sûr, d'être à vos côtés autour de cette table du Conseil municipal de Nantes. Veuillez noter que je serai le représentant de notre groupe pour effectuer ce travail, puisque sur 13 places, il y en a une pour notre groupe. La mise en place de ce groupe de travail est importante, notamment compte tenu de ce que nous

III – 23

avons connu aux dernières élections municipales. Ce taux d'abstention doit nous interroger et la question de la transparence de la vie publique et de la confiance des citoyens en nos institutions est importante.

C'est pourquoi j'ai noté avec attention la création du déontologue, création que nous avons souhaitée nous aussi lors de cette campagne. Nous serons à vos côtés pour porter tout cela. Merci.

Mme le MAIRE – Merci. S'il n'y a pas d'autres demandes d'intervention, je mets la délibération aux voix.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

Mme le MAIRE donne lecture du dossier n° 9, intitulé :

Indemnités de fonction des élus municipaux

Mme le MAIRE – Chers collègues, nous avons une dernière délibération. Elle concerne les indemnités de fonction des élus municipaux. La proposition est la reconduction à l'identique des indemnités des différents élus. Vous avez dans la délibération l'ensemble des montants qui, je le rappelle, sont fixés en fonction de deux choses : le plafond autorisé par la loi en fonction du nombre d'habitants dans les communes et ensuite, le choix de la collectivité à l'intérieur de ce plafond. Je répète qu'eu égard au contexte de crise économique et sociale que nous traversons, la proposition est la reconduction à l'identique des indemnités.

Y a-t-il des questions ou des demandes d'intervention sur ce sujet ? Il n'y en a pas. Je mets aux voix cette dernière délibération.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

Mme le MAIRE – Chers collègues, nous arrivons à la fin de ce premier conseil municipal. Je vous remercie très chaleureusement. Je voudrais avoir un remerciement particulier pour le service de la vie des assemblées qui, en interne de la collectivité locale, a préparé cette séance, qui plus est dans un contexte particulier. Je propose donc que nous terminions notre séance en applaudissant une nouvelle fois les hommes et les femmes du service public.

(Applaudissements.)

Merci à tous et bonne journée.

La séance est levée à 12 h 15.